



**Jean-Luc Pérat,
sa vision de la
société à travers
l'écologie**

Page 20



**Portrait et
hommage à une
personnalité hors
normes**

Page 21

ANOR

Une commune tournée vers l'avenir



LE BLASON



Les armes d'Anor se blasonnent ainsi : « De sinople, semé de billettes d'or, au lion du même brochant sur le tout. »

Anor compte près d'une soixante oratoires, édifices religieux, sur son territoire. C'est la commune qui possède le plus grand nombre d'oratoires en France.



3267 HABITANTS

En 2016, la commune comptait 3267 habitants, en diminution de 1,39% par rapport à 2011.

Les jeunes de 0 à 14 ans sont les plus présents à Anor, 729 en 2016, suivis des personnes de 45 à 59 ans qui sont 643.



SA SUPERFICIE

Anor a une superficie de 22,24km² soit 2224 hectares. Elle est une commune urbaine française dont l'altitude varie entre un minimum de 200 mètres et un maximum de 271 mètres pour une altitude moyenne de 236 mètres.



SA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Anor est une commune située à côté de Fourmies, à la frontière belge. Elle est traversée par les routes départementales D963 et D151.



COORDONNÉES

La mairie se situe 5 rue Léo-Lagrange.
Le numéro de téléphone est 03.27.59.51.11.
Le site internet de la ville est www.anor.fr

Anor est une commune où règne la bonne humeur, la convivialité et le partage. Elle est novatrice et a reçu une distinction au concours national « Fier de ma Commune ».



La Région sauvegarde notre **PATRIMOINE**



Région
Hauts-de-France

LE MOT DU MAIRE

Anor, une ville au coeur écologique



Jean-Luc Pérat, maire de la ville d'Anor, a métamorphosé sa commune.

Chers Amis,
L'été a commencé très tôt cette année avec des chaleurs hors normes, démontrant, s'il le fallait, que notre environnement subissait les conséquences d'un réchauffement climatique accéléré. La commune d'Anor s'est résolument engagée dans la réflexion depuis plusieurs années et a mis en place des actions volontaristes innovantes afin d'apporter sa « pierre à l'édifice » dans l'évolution des comportements. Un partenariat étroit avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, a permis de nous positionner comme précurseurs, avant-gardistes, promoteurs de projets écologiques novateurs. Après la chaudière à bois dénichetée et le réseau de chaleur du Point du Jour inaugurés en 2017, après les deux premiers véhicules électriques, ce sont aujourd'hui deux centrales photovoltaïques qui viennent enrichir la détermination municipale, une d'auto-consommation de 6 kWc et une citoyenne de 36

« La Commune d'Anor s'est métamorphosée, nous devons tous en être fiers ! »

kWc, avec pour cette dernière, l'originalité d'une participation de 37 contributeurs à hauteur de 17 000 €. Remarquable et réconfortant ! C'est le message fort d'une volonté affichée dans le respect de notre planète... comme il en est de la reconquête des chemins ruraux et de la protection des haies de notre bocage et de notre petit patrimoine. La commune d'Anor s'est métamorphosée, nous devons tous en être fiers ! C'est une reconnaissance territoriale avec l'augmentation de notre population depuis une vingtaine d'années, les actions sur l'habitat, les façades, les écoles, les services... Cette reconnaissance est aujourd'hui passée au niveau national. Après l'EcoQuartier labellisé au niveau 2, il y a quelques mois à Paris au Ministère

de l'Ecologie, c'est dans le cadre de l'opération « Fier(e) de ma Commune » sur la thématique « mobilités » à Radio France toujours à Paris, qu'Anor a obtenu une distinction nationale pour « My Anor My Mobility ». Merci et félicitations aux 47 testeurs et aux partenaires de s'être investis et impliqués dans cette belle aventure humaine. 2019 est une année particulièrement riche en investissements concrets. Les travaux du 36, de l'EcoQuartier, de l'extension de 3 classes à l'école du Centre Le Petit Verger avancent à un bon rythme. Ils seront livrés dans les prochains mois. Ce sont autant de services et d'aménagements qui viendront enrichir notre potentiel et notre attractivité. Vive Anor ! Vive notre territoire ! Vous restant fidèlement dévoué Jean-Luc Pérat Maire d'Anor, président de la communauté de communes du Sud-Avesnois

ARCHITECTURE

Les nouveautés de la commune



ÉCOLE DU PETIT VERGER

1

L'école du Petit Verger, classée en REP (Réseau d'Éducation Prioritaire), est à saturation de ses capacités d'accueil (170 élèves). C'est pourquoi des travaux vont être engagés afin de permettre une réorganisation de l'école. Une extension de 196m² pour 3 classes permettra l'amélioration des conditions d'apprentissage des enfants grâce à des classes modernes et l'utilisation de nouvelles

technologies. La commune va y réaliser une toiture du même type que celle de l'Espace François-Mitterrand avec une centrale solaire d'autoconsommation, qui verra le jour fin décembre. Elle répondra aux consommations d'électricité de l'école mais aussi des salles et infrastructures proches du périmètre de l'école. L'école produira plus d'énergie qu'elle n'en consomme !



LE 36, MÉDIATHÈQUE/LUDOTHÈQUE

2

Le 36 est un bâtiment multifonctionnel pour promouvoir l'accès à la culture pour tous. Son nom vient de son adresse, de son lien avec l'année 36, sa référence au polar et son mytique 36 qui des orfèvres, des expressions comme les 36 chandelles, et de ses 3 niveaux et 6 fonctions : médiathèque / ludothèque, centre de loisirs et d'animation jeunesse, permanences

sociales, espace pour la chorale et la vie associative, lieu de culture et d'exposition et espace de co-working et de formation au numérique. Ce bâtiment de plus de 720² réparti sur 3 étages est implanté au cœur de la commune et bénéficie d'une réhabilitation qui répond aux normes Haute Qualité Environnementale et d'un niveau de rénovation Bâtiment Basse Consommation.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME

3

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document opérationnel et stratégique qui définit le projet global d'aménagement d'Anor. Il organise le développement en fixant les règles d'urbanisme, les différentes zones et les prescriptions architecturales. Il permet l'équilibre entre l'urbanisme et la préservation des espaces naturels. Le PLU permet de sauvegarder, de protéger et de valoriser les

spécificités de la commune et notamment son maillage bocager (143 km protégés soit 80% de l'ensemble) mais également le petit patrimoine religieux et certains immeubles bâtis au-delà du dispositif de subventions de 30% accordé aux propriétaires souhaitant rénover leurs chapelles ou bien leurs façades. Les plans de zonage et les règlements sont disponibles en mairie.

HOMMAGE

S. Pecquerie, un homme hors normes

Mener à bien ses projets, soutenir ses collègues, s'engager... C'est ce que Samuel Pecquerie a réussi à faire. Il a su se démarquer et a choisi la proximité pour y arriver.



Samuel Pecquerie est né à Dieppe. Il y a fait ses premières études et obtient son baccalauréat à Maubeuge. Il passe ensuite un DEUG A.E.S (administration économique et sociale) à Lille III et obtient son diplôme d'études administratives. Il devient responsable P.A.I.O. de Fourmies et secrétaire de la mairie d'Ohain. Aujourd'hui marié et 4 enfants, il a su se faire une place et réussir dans ses projets. Le maire d'Anor, Jean-Luc Pérat, a voulu faire un portrait et rendre hommage à une personnalité hors normes, le Directeur Général des Services de la mairie d'Anor, Samuel Pecquerie.

UN « CHEF D'ORCHESTRE »

« Le maire, qui représente l'équipe municipale, a besoin de s'appuyer sur un personnel motivé, impliqué, performant dans l'ensemble des domaines de compétences, que ce soit l'administration, les services techniques, les écoles, la restauration, l'animation, l'entretien... Il a surtout besoin pour l'aider, l'accompagner dans ses différentes tâches d'un « chef d'orchestre » en la personne du DGS (Directeur Général des Services). A Anor, depuis 1995, j'ai la chance et le bonheur de travailler avec Samuel Pecquerie. Dès le départ, il y a eu ce déclic d'une complicité saine et ambitieuse pour la commune et le territoire. A l'écoute, il est d'une remarquable efficacité tout en restant discret

et modeste. S'engageant toujours dans l'intérêt général, il a grâce à son côté visionnaire et bâtisseur, mené à bien de très nombreux projets qui aujourd'hui sont concrets et opérationnels. Je n'en citerai que quelques-uns emblématiques : le traitement des friches et l'Eco-quartier de la Verrière Blanche labellisé de niveau 2, le 36, l'extension de l'école du Petit Verger, le PLU (plan local d'urbanisme), la mobilité, la modernisation informatique, ... au niveau communal. Le siège de l'intercommunalité du Sud-Avesnois, le PIDE (pôle intercommunal de développement économique) à Fourmies, les 3 maisons de santé... au niveau intercommunal.

RECONNAISSANCE ET GRATITUDE

Grâce à des dossiers hyper bien montés, ce sont plusieurs millions d'euros que les deux collectivités ont obtenu auprès des financeurs (j'ai bien écrit plusieurs millions d'euros !). Ses compétences, son relationnel facile et abordable, sa proximité ne sont plus à démontrer car il fait l'unanimité auprès de ses collègues et des différents partenaires. Je tenais à lui apporter au travers de ce focus une reconnaissance et une gratitude amplement méritées ».

raconte Jean-Luc Pérat

Joséphine Rabot

L'AGENDA d'Anor

Jusqu'au 15/07 10 au 18 août 14 septembre 11 octobre

ANOR PLAGE - PARC DESPRET

Tous les jours de 14 h à 19 h venez à la plage !
Dimanche 14 juillet : 11 h 15, dépôt de gerbe devant la mairie avec un défilé, suivi d'un vin d'honneur, 17 h show de fashion dance et ambiance musicale avec Eric Dan, 21 h bal populaire, 21 h 30 retraite aux flambeaux avec le départ à l'Espace François-Mitterrand, 22 h défilé dans les rues d'Anor et 23 h feux d'artifices.
Lundi 15 juillet : 19 h concert de l'Orchestre des Jeunes de Génération Acoustique et Joly Jazz.

DUCASSE DE L'ÉTÉ

La ducasse de l'été commence le 10 août sur la place du 11 Novembre. Vous pourrez assister à des concerts, de chansons françaises par Damien Auberti le 11 août à 17 h, le concert de Fernand Jack le 13 août à 17 h, Serge Dalayrac chante Eddy Mitchell le 14 août à 17 h, Claude Estève chantera Calogero le 15 août à 17 h. Concours de pétanque le lundi 12 août et samedi 17 août à 14 h, la brocante le 15 août de 8 h à 18 h et un concours de belote le 16 août à 14 h. Pour la clôture, un grand gala de catch gratuit avec 4 combats.

TRAIL DE LA CULMINANTE

Le samedi 14 septembre aura lieu la deuxième édition du trail de la Culminante organisé par la ville d'Anor et le club athlétique fourmisien. Trois parcours seront proposés : 13 km trail et marche nordique chronométrée et rando avec un dénivelé de 150 m ; 24 km trail et marche nordique chronométrée avec un dénivelé de 350 m, et le petit nouveau, 42 km trail avec un dénivelé de 750 m.

COMÉDIE MUSICALE

Le vendredi 11 octobre à 20 h 30 la comédie musicale « Les années folles, mission au chat noir » sera présentée à Anor. Plongez vous en 1920, où un vent de folie souffle sur une France meurtrie par un conflit de quatre longues années. Il y aura du chant et de la danse comme au temps du charleston de Joséphine Baker, du jazz et de Sydney Bechet. Rendez-vous à la salle des fêtes Robert-Dubar pour cette comédie musicale hilarante !

CIRCUIT DES FORGES D'ANOR



ANOR

11 km

3 h

max. 249 m

min. 201 m

222 m

222 m

Circuit familial d'une grande richesse. Sentiers forestiers, petites routes bocagères et chemins de bords d'étangs constituent le fil de ce parcours. En période de pluie, le port de chaussures étanches est nécessaire.
Balisage jaune.

Les étapes du circuit

Point de départ : 7T Parking Parc Despret - 59186 ANOR

> POINT 1

Quittez le parking, par le sentier de Grande Randonnée (GR) de Pays, balisé en rouge et jaune, rejoignez le hameau de la vieille verrerie.

> POINT 2

Prenez à droite le chemin de la vieille verrerie qui descend entre les haies et franchit le cours d'eau - l'eau d'Anor - sur une passerelle. Au bord du sentier, très belle chapelle ND de Lourdes, en pierre bleue. Cette chapelle fut érigée en 1951 en remerciement du fait qu'Anor n'avait pas eu à souffrir de la guerre. En suivant le sentier, vous atteignez la voie ferrée.

> POINT 3

Point de vue sur la rivière et le bourg. Continuez à gauche jusqu'au passage à niveau de Milourd. Bifurquez à gauche, pénétrez dans le bois et descendez le sentier forestier qui aboutit à l'étang de Milourd - d'une superficie de 3 hectares, il fut créé pour les besoins des forges ; c'est aujourd'hui un lieu de pêche apprécié.

> POINT 4

Empruntez à gauche le chemin macadamisé - ancienne digue entre l'étang et l'usine, une forge existait en ce lieu en 1576. Puis, de suite à droite, traversez le site de l'usine requalifié. Au bout, sortez du site et prenez à droite - en contrebas du sentier coule l'Oise.

> POINT 5

Après la passerelle au-dessus de l'Oise, empruntez la route du Maka (le maka est un petit marteau-pilon mû par la force hydraulique).

Vous êtes dans la forêt privée d'HIRSON : l'accès au sous-bois est strictement interdit. A l'extrémité de la drève forestière, prenez à gauche la rue de la Lobiette ou de la Neuve Forge jusqu'à l'étang.

> POINT 6

L'étang, la Neuve Forge, propriété privée, est serti dans les bois et le bocage. Sur votre gauche, la chapelle du Grand Saint-Esprit domine la cascade. Montez la route, vue sur la vallée de l'Oise.

> POINT 7

Prenez à gauche et continuez tout droit.

> POINT 8

Tournez deux fois à gauche puis pénétrez à gauche dans le bois de la Fontaine à Baille. Le sentier forestier en descente puis à flanc passe à la curieuse chapelle Notre Dame de Bonsecours et à la digue d'un vieil étang - Vues sur le Rie de Bon Feu -. Il se poursuit jusqu'à l'orée du bois.

> POINT 9

Sitôt sorti des frondaisons, montez à droite la route macadamisée, puis au carrefour suivant, continuez tout droit.

> POINT 10

Suivez à gauche la rue Victor Delloue - chapelle sur votre gauche - puis de nouveau à gauche et descendez vers la vieille verrerie. Par le GR de Pays retrouvez le parc Despret.



En partenariat avec

Nord
Le Département